#### Sécuriser l'avenue de Casselardit

#### Sécuriser les abords de l'école

Av. de Casselardit, le passage piétons entre l'arrêt du bus 66 « Charolais » et l'impasse du Charolais est emprunté entre autres par les enfants qui se rendent à l'école. Le feu est mal conçu : le piéton doit se positionner sur un détecteur de présence, mais celui-ci ne donne aucun signe de prise en compte avant un très long moment, le feu se met alors à clignoter orange (ce qui a pour effet de faire accélérer les voitures) avant de passer au rouge. Les piétons devraient pouvoir demander le feu rouge et ne pas avoir à laisser 15 voitures avant de pouvoir traverser.

En fait, il serait justifié **de mettre en zone 30 ce secteur très fréquenté, entre le rond-point Ancely et l'hôpital Garonne**. Il y a actuellement un panneau « Fin de zone 30 » devant le

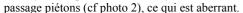




Photo 2 : fin de zone 30 devant le passage piétons menant à l'école

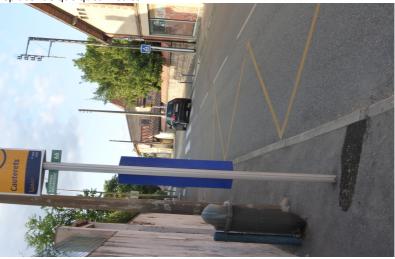


Il manque un passage piéton pour traverser l'av. de Casselardit au débouché de l'allée d'Ancely; celui existant, dans le virage, n'est pas suffisant.

Les zones 30 du quartier (avenue Ancely, chemin de la Flambère) sont plutôt mal respectées. Il serait sans doute utile pour faire respecter la limitation à 30 de placer des radars pédagogiques (ou radars informatifs) qui sont sans doute plus consensuels que les radars punitifs.

#### Trottoirs de l'avenue de Casselardit à sécuriser

- 1. Au niveau de la Villa Ancely, le trottoir est très étroit (jusqu'à 32 cm !).
- 2. L'arrêt Cauterets du bus 66 en direction de la ville est au milieu du trottoir (étroit), juste à côté d'une poubelle fixe et du lampadaire, ce qui oblige à descendre sur la voie : le déplacer de quelques mètres.



3. Av. de Casselardit, un peu plus bas, le passage piéton est placé dangereusement, dans un virage, personne ne l'utilise (Photo 4) ; il devrait être remonté au débouché de la rue A. Regagnon (chemin pour l'accès au tram).



Photo 4: passage piéton dangereusement situé

## Sécuriser le rond-point Ancely

L'accès aux services (Poste et commerces) du rond-point Ancely ne sont pas sécurisés pour les piétons et cyclistes.

### Trottoirs partagés avec les voitures sans signalisation

Pour se garer devant la poste d'Ancely, les voitures traversent le trottoir sans s'en rendre compte ; il faudrait donc que, à l'entrée et à la sortie de ce parking, le passage des piétons soit matérialisé (Photo 5). Le même problème se pose pour le parking devant la boulangerie et le fleuriste du ront-point Ancely.

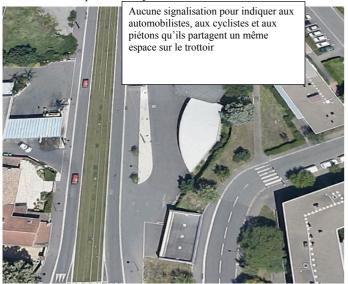


Photo 5 : conflit voiture-piéton devant l'accès à la poste

### Arceaux vélo à ajouter

Il n'y a aucun arceau pour garer les vélos devant la Poste et les commerces (boulangerie, fleuriste).

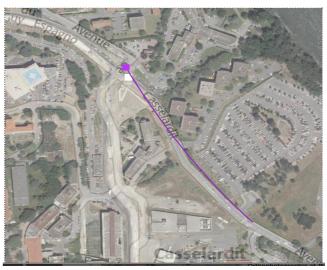
### Descente du rd point Ancely à celui J. Maga

Tracer le pictogramme CYCLISTE sur la sur la chaussée, pour indiquer aux cyclistes qu'ils ne doivent pas gêner les pétons et aux automobilistes qu'ils doivent respecter les cyclistes

## Améliorer les itinéraires cyclables

1. Descente de l'avenue de Casselardit, depuis le croisement avec l'avenue Espagno :

Jusqu'à l'entrée de l'hôpital en face de l'accès au parking des peupliers, aucun cycliste n'emprunte la piste cyclable qu'il devrait prendre, sur le trottoir de droite – cela lui demanderait d'attendre 2 feux rouges et de traverser, assez dangereusement, le carrefour, puis de re-traverser arrivé au parking des peupliers. Le trafic vélo y est important (REV de l'itinéraire Blagnac vers le centre-ville par la rive gauche) et les cyclistes utilisent donc la voie cyclable du côté gauche, à contre sens.



2. Au niveau du parking des Peupliers, un grand nombre d'obstacles (panneaux, poteaux divers) sur le parcours cyclable (photo 3) ; d'une façon générale, il y a surabondance de potelets dans cette partie de l'avenue.



Photo 3 : prolifération d'obstacles, tant pour les cyclistes que pour les piétons qui attendent le feu

- 3. Accès place Baylac av. des Arènes romaines, à l'arrivée sur la place Baylac (entre le rd point d'accès à Carrefour et la place), la piste cyclable n'est plus marquée au sol. Ce marquage est d'autant plus utile que les voitures, qui attendent le feu, sont nombreuses.
- 4. Traversée de la résidence La Flambelle (du rond-point Espagno au chemin de la Flambère): les rues Jean Viollis et Carlos Gardel sont aménagées pour que la circulation des voitures y soit limitée et ralentie. Cela devrait être complété par des aménagements cyclables, par exemple, les rues Jean Viollis et Jean Espitalier devraient avoir une voie à contre-sens cyclable dans leurs portions à sens unique.



Rd point Espagno

Photo 6: double-sens cyclables à créer

5. L'avenue de Purpan, sur Blagnac entre le rond pt Jean Maga et le vieux pont, n'est pas équipée en piste cyclable.



Photo 7 : rue de Purpan à Blagnac

- 6. Au débouché sur la route de Blagnac (côté 7 deniers) de la passerelle piéton-cycliste qui longe la rocade vers l'aéroport, il faudrait un panneau indiquant le "chemin de la Garonne" qui permet de rejoindre la digue et le cheminement piéton-cycliste qui va jusqu'aux amidonniers en passant par le pont de l'embouchure.
- 7. Le réseau cyclable du chemin de la Flambère est complètement raté : piste très étroite qui débute et se termine au milieu d'un trottoir sans qu'il n'y ait d'accès depuis la voie ...

Le tronçon entre les rues C. Gardel et J. Rudel ne dispose pas de piste cyclable. Il conviendrait, aux extrémités de ce tronçon (et aussi en des points intermédiaires si besoin, par exemple le débouché de l'impasse de la Flambère), de mettre un pictogramme CYCLISTE sur la chaussée, pour indiquer aux cyclistes qu'ils ne doivent pas gêner les pétons et aux automobilistes qu'ils doivent respecter les cyclistes.

8. Circulation cycliste au rond-point Jean Maga: nombreuses difficultés (dont 4 déjà transmises à Toulouse Métropole par l'association 2pieds 2roues). Un cycliste y a été accidenté le 10 mars 2016.

## Raccorder le quartier aux zones limitrophes via des itinéraires cyclistes et piétons

#### Continuité de la coulée verte du Touch jusqu'à la Garonne.

La coulée verte du Touch doit être prolongée pour aller jusqu'à la Garonne. Une passerelle sera nécessaire pour franchir le Touch au niveau de l'embouchure avec La Garonne (connexion entre Toulouse et Blagnac).

# Continuité de l'aménagement de la digue (pour piétons et cyclistes) entre le périphérique et l'autoroute A621 (Fil d'Ariane)

La voie piéton-cycliste qui permet de longer la Garonne sur la digue rive gauche depuis le pont des Catalans jusqu'à la rocade doit être prolongée pour rejoindre la coulée verte du Touch.

#### Création d'une passerelle pour piétons et vélo sur la Garonne.

Actuellement, les seuls ponts sont les autoroutes A620 et A621. Alors que les bords de Garonne sont bien adaptés aux déplacements à pieds et vélos, les promenades ou encore la course à pieds, la traversée de la Garonne se fait en longeant l'autoroute. Le projet d'aménagement des bords de Garonne (Parc Garonne) devrait inclure la création d'une passerelle entre Purpan et les Sept Deniers